

## PROJET DE RESEAU ELECTRIQUE METROPOLITAIN DE TRANSPORT COLLECTIF

## Les requêtes de l'audience publique

Cote	Requête
CR3.1	CDPQ Infra inc. Monsieur Jean-Marc Arbaud
CR3.2	Ville de Mont-Royal Monsieur Philippe Roy
CR3.3	Monsieur Jean Paré
CR3.4	Monsieur Campbell Stuart
CR3.5	Monsieur Donald Hobus
CR3.6	Monsieur Ross Stitt
CR3.7	Maison du développement durable-Mouvement Ceinture verte Monsieur Sylvain Perron
CR3.8	Sierra Club Québec Monsieur Floris Ensink



Monsieur David Heurtel  
Cabinet du ministre  
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques  
Édifice Marie-Guyart, 30<sup>e</sup> étage  
675, boulevard René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1R 5V7

Le 28 juillet 2016

Objet : Demande d'audience publique pour le projet de Réseau électrique métropolitain (REM) (dossier 3211-08-012)

Monsieur le ministre,

CDPQ Infra souhaite, par la présente, solliciter une audience publique sur l'environnement dans le cadre de son projet de transport collectif Réseau électrique métropolitain.

Le REM propose d'intégrer à la fois le centre-ville de Montréal, la Rive-Sud, l'Ouest de l'île (Sainte-Anne-de-Bellevue), la Rive-Nord (Deux-Montagnes) et l'aéroport au sein d'un seul réseau de système léger sur rail (SLR) entièrement automatisé et électrique de 67 km. Il s'agit d'un projet d'envergure qui aura des impacts bénéfiques pour la grande région métropolitaine.

Informé et instaurer un dialogue entre la population, les parties prenantes et CDPQ Infra est primordial pour assurer le succès du projet. C'est pourquoi nous souhaitons ouvrir un maximum de canaux d'information et de rétroaction permettant de bien saisir les préoccupations, les attentes et les suggestions de la population. Une audience publique permettra à CDPQ Infra d'expliquer les différentes composantes du projet à la population et aux principaux intervenants intéressés, en plus de leur permettre de poser leurs questions et d'exprimer leurs opinions concernant les impacts et enjeux du projet.

Pour cette raison et à titre de promoteur du projet, nous souhaitons solliciter une audience publique selon les procédures prévues par la loi.

Espérant une suite favorable à cette demande, nous vous prions, Monsieur Heurtel, de recevoir nos salutations distinguées.

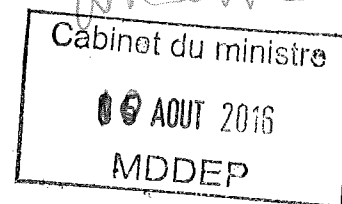
Jean-Marc Arbaud

Directeur général adjoint  
CDPQ Infra inc.

c. c. M. Macky Tall, Premier vice-président, Infrastructures et Président et chef de la direction, CDPQ Infra

VILLE DE  
MONT-ROYALTOWN OF  
MOUNT ROYAL

Le 29 juillet 2016



Monsieur David Heurtel  
Cabinet du ministre  
Ministère du Développement durable,  
de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques  
Édifice Marie-Guyart, 30<sup>e</sup> étage  
675, boulevard René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1R 5V7

**Objet : Demande d'une audience publique sur le projet de réseau électrique métropolitain de transport collectif par CDPQ Infra inc, filiale de la Caisse de dépôt et placement du Québec**

Monsieur le Ministre,

Suite au dépôt le 28 juillet dernier de l'étude d'impact et l'ensemble du dossier relatif au projet cité en rubrique, la Ville de Mont-Royal aimerait, par la présente faire une demande officielle pour être entendue lors des audiences publiques sur l'environnement qui se tiendront à l'automne 2016.

Par sa localisation stratégique dans le corridor de l'antenne Deux-Montagnes, les représentants de la Ville désirent apporter leur point de vue et obtenir certaines précisions sur le nouveau réseau ainsi que sur les impacts et retombées possibles que pourraient avoir le projet et ses infrastructures, pour la communauté montréalaise.

Merci de l'attention que vous porterez à la présente,

Veuillez accepter nos salutations distinguées,

Le maire,

  
Philippe Roy

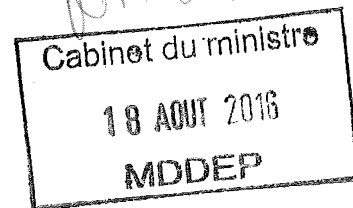
Cabinet du maire

90, avenue Roosevelt  
Ville de Mont-Royal (Québec), H3R 1Z5  
Tél.: (514) 734-2914  
philippe.roy@ville.mont-royal.qc.ca

Mayor's Office

90 Roosevelt Avenue  
Town of Mount Royal, Québec, H3R 1Z5  
Tel.: (514) 734-2914  
philippe.roy@town.mount-royal.qc.ca

# Jean Paré



Montréal, le 15 août 2016

Monsieur David Heurtel  
Ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte  
contre les changements climatiques  
Cabinet du ministre  
Édifice Marie-Guyart, 30<sup>e</sup> étage  
675, boulevard René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1R 5V7

**Objet : Demande d'audience publique – Projet de réseau électrique métropolitain de transport collectif**

Monsieur le Ministre,

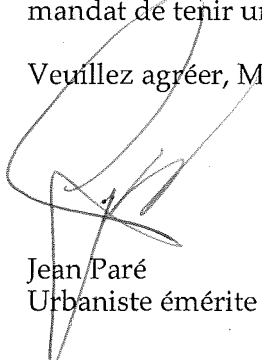
À votre demande, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement a rendu public, le 28 juillet, le dossier du projet de réseau électrique métropolitain de transport collectif de CDPQ Infra inc.

L'impact de ce projet de grande envergure ne concerne pas seulement le milieu naturel et le milieu humain aux abords immédiats du parcours proposé. Il soulève aussi des enjeux de gouvernance, d'aménagement du territoire et de développement durable.

Surtout avec les antennes Deux-Montagnes, Sainte-Anne-de-Bellevue et de l'Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau dont la documentation a été déposée quelques jours à peine avant que l'étude d'impact soit déclarée recevable, le projet de REM met en cause les orientations et les choix issus du travail de planification mené au cours des dernières années par le gouvernement et les administrations régionales, avec la participation étroite des citoyens et de la société civile. Ces questions sont de première importance pour l'avenir de Montréal et méritent d'être éclairées par un débat public aussi large que possible, mené avec diligence, certes, mais sans précipitation.

À titre de citoyen montréalais et d'urbaniste et en continuité avec des engagements professionnels et communautaires de longue date, je vous demande de confier au BAPE le mandat de tenir une audience publique sur le projet de REM de CDPQ Infra inc.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Jean Paré  
Urbaniste émérite



**CAMPBELL STUART**  
1501 McGill College Avenue, Suite 2900  
Montreal, Quebec H3A 3M8  
Telephone: (514) 927-7802  
Telecopier: (514) 284-1961  
cstuart@colby-monet.com

August 10, 2016

By mail and by email (ministre@mddelcc.gouv.qc.ca)

Office of the Minister  
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les  
changements climatiques  
Édifice Marie-Guyart  
675, boul. René-Lévesque Est, 30<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5V7

**Re: Request for BAPE consultations on the proposed REM**

Dear Sir, Madam,

Please consider this to be my formal request that the Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (the "BAPE") hold formal and public consultations on the proposed Réseau électrique métropolitain de transport collectif (the "REM"). I am making this request for myself personally and I will present a brief at the hearings.

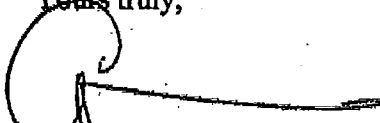
The reasons for my request are as follows:

1. the REM will result in wholesale destruction of natural spaces, biodiversity and threatened species on the Island of Montreal;
2. the REM will generate unacceptable increases in greenhouse gas emissions;
3. the REM will perpetuate and aggravate environmental injustice;
4. the REM will encourage the use of cars and starve services for everyone else;
5. the REM will privatize public transit;
6. the REM will disrupt and degrade existing public transit systems;
7. the cost to riders will be exorbitant and require massive operating subsidies;
8. the stated cost of the REM is far too high and its real cost will be far higher, which will starve environmental protection initiatives in the province.

Please also consider this to be my formal request that the hearings not be "fast-tracked", as this is both environmentally irresponsible and transparently designed to stifle debate.

Please acknowledge receipt of this letter, and please keep me informed of all matters relating to this matter. My coordinates are at the top of this letter.

Yours truly,



Campbell Stuart



August 21, 2016.

Via mail and e-mail

Office of the Minister  
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements  
climatiques  
Édifice Marie-Guyart  
675, boul. René-Levesque Est, 30<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5V7

**Re : BAPE consultations on the proposed REM**

Dear Sir / Madam,

As a private citizen of Rosemere, Québec, please accept this letter as a request that the Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) hold public consultations regarding the Réseau électrique métropolitain de transport collectif (REM).

The reasons for this request are:

1. The REM is ignoring the fastest growing areas within the Communauté Métropolitain de Montréal; that is Vaudreuil / Dorion and Blainville / Mirabel.
2. The REM, does not address the real problem of greenhouse gases within the CMM.
3. The REM will encourage development in the few remaining natural areas left on the island of Montreal and as a result the REM ignores the very real problem of species loss.
4. The REM ignores the moral obligation that the City of Montreal and the Province of Quebec have towards the Secretariat to the Convention on Biological Diversity.

The aggressive schedule for the REM would suggest that the outcome of any future BAPE hearings may already be determined. I would therefore request that any possible BAPE hearings be given the necessary time to allow for proper reflection on this matter.

Please acknowledge receipt of this letter.

Sincerely,

Donald Hobus



De : Ross Stitt [REDACTED]  
Envoyé : 19 août 2016 15:47  
À : Ministre MDDELCC

Cc : [REDACTED]

Objet : [REDACTED] Fw: REM Project

On Friday, August 19, 2016 2:23 PM, Ross Stitt [REDACTED] wrote:

Bonjour. I request that the new REM Project be subject to a BAPE. We believe that this Project could have a Negative impact on the existing wetlands in the nearby Corridor de l'ANSE-A-l'ORME. This is the last, largest, unprotected greenspace that is left on the Island of Montréal and must be protected due to the amazing bio-diversity that exists there.

Cordialement,

Ross Stitt Pour Sauvons-L'Anse-a-L'Orme  
[REDACTED]

329

CR3.6

Projet de réseau électrique métropolitain de  
transport collectif

6211-14-009



POUR LA CRÉATION D'UN RÉSEAU VERT ET BLEU  
DANS LA GRANDE RÉGION ÉCOLOGIQUE DU GRAND MONTRÉAL



**Montréal, 15 août 2016**

Cabinet du ministre

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements  
climatiques

Édifice Marie-Guyart, 30<sup>e</sup> étage

675, Boul. René-Lévesque Est

Québec (Québec) G1R 5V7

**Objet :** Demande d'audience publique sur le projet du Réseau électrique métropolitain

---

Monsieur le Ministre,

Cette lettre a pour objectif de demander une audience publique sur le projet du Réseau électrique métropolitain (REM). En effet, nous croyons que le REM aura une incidence majeure sur la Ceinture Verte du Grand Montréal et la documentation proposée ne nous permet pas d'identifier les impacts qu'aura le projet sur la destruction des milieux naturels et sur l'étalement urbain de la métropole. Nous désirons donc exprimer nos préoccupations afin de protéger les milieux naturels et les milieux agricoles sur l'aire d'étude du REM, territoire faisant partie de la Ceinture Verte du Grand Montréal.

Depuis sa création en 2012, Le Mouvement Ceinture Verte a pour objectif de créer la Ceinture Verte du Grand Montréal soit un réseau dynamique de milieux naturels et agricoles protégés et de maintenir la biodiversité à l'intérieur de ce territoire (voir en pièce jointe). Il est clair que le projet de REM aura un impact à ce sujet et nous désirons nous exprimer sur la question.

En espérant une réponse favorable à notre demande, nous vous prions de recevoir, M. le Ministre l'expression de nos sentiments les meilleurs.

**Sylvain Perron**

Coordonnateur Mouvement Ceinture Verte

Maison du développement durable

50 rue Ste-Catherine Ouest

5<sup>ème</sup> étage - Bureau 540

Montréal (Québec) H2X 3V4







August 23, 2016.

**Via mail and e-mail**

Office of the Minister  
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques  
Édifice Marie-Guyart  
675, boul. René-Levesque Est, 30<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5V7

**Re : Request for BAPE consultations on the proposed REM**

Dear Sir / Madam,

Sierra Club Quebec requests that the Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) hold public consultations regarding the Réseau électrique métropolitain de transport collectif (REM).

The reasons for this request are:

1. The REM will result in further destruction of the remaining green and natural spaces on the island of Montreal.
2. The REM ignores completely the Sierra Club Quebec 's call for a moratorium on all development of Montreal's natural spaces.
3. The REM will have a very negative impact on the biodiversity of the island of Montreal.
4. The REM ignores the reality of greenhouse gases within the Communauté métropolitain de Montréal and the commitment made by the City of Montreal and the Province of Quebec on 2015 at the Paris conference.

Please acknowledge receipt of this letter.

Sincerely,

Floris Ensink  
For Sierra Club Quebec

**Une Terre • Une Chance**

[www.quebec.sierraclub.ca](http://www.quebec.sierraclub.ca)